

se. Le sujet pour la pièce de Poësie fera, *les glorieux succès des armes du Roi dans la dernière Campagne de Flandres*: les Poëtes François ont un beau champ à exalter la gloire de leur Monarque, & la capacité de Mr. de Villars, sans outrer la matiere. Le sujet du prix d'éloquence; c'est sur ces paroles tirées du Cantique de la Sainte Vierge, *dispersit superbos mente cordis sui*. C'est à-dire *Que Dieu confond les projets des superbes &c.* sans doute que les événemens de Denin & de Landrecy, seront apostrophez dans quelque-une de ces pièces d'éloquence.

Fragment
du discours
de Mr. l'Avocat Général du Conseil Souverain de Roussillon.

VI. A propos d'éloquence; on m'a adressé, des extremités du Royaume, une pièce où il y en a beaucoup: c'est le compliment que Mr. de Copons, Avocat Général du Conseil Souverain de Roussillon, fit le 14. Novembre dernier, à l'ouverture du Palais. Ce Magistrat, quoique dans un âge peu avancé, donna à tout son auditoire, des preuves solides de son érudition, de son application aux devoirs de son employ, & de son éloquence; ce discours est trop étendu pour pouvoir trouver place ici dans son entier: car il enseignoit aux Avocats tous les devoirs de leur profession: il entra ensuite dans le détail de ceux des Magistrats, & donna pour exemple Mr. le Comte d'Albaret, premier Président du corps devant lequel il parloit: il apostropha aussi d'une manière autant juste qu'obligeante, Mr. de Quinson, Commandant de la Province qui se trouva à la teste du Conseil. Envisageons, (dit-il en parlant de Mr. de Quinson,) ce genie plus respectable encore par sa vertu